

# BeCraft <sup>CALL</sup>

## TREMPLIN

### École d'art de Wallonie et de Bruxelles

### Promotion 2025

Inscription au concours → 18.04.25



Inscription via le formulaire en ligne au plus tard pour le 18 avril 2025 : <https://forms.gle/nKvyuwWZa4HdBM828>

Dossier de candidature en ligne à compléter pour le 18 juillet 2025 au plus tard : <https://www.becraftcall.org>

Remise des Prix le 18 octobre 2025 sur le Site des Anciens Abattoirs de Mons

Le Prix Tremplin est un concours qui s'adresse aux créateurs diplômés dans l'année scolaire écoulée d'une École d'Art de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les candidats peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique). Y sont associés les départements d'arts appliqués relevant des Hautes écoles et de l'Enseignement de promotion sociale.

Les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre... Ils seront présentés à un jury d'experts et aux représentants des institutions partenaires qui décerneront des bourses de soutien et des Prix coups de pouce à la carrière des jeunes créateurs.

Tremplin est une initiative de BeCraft, association professionnelle de promotion des Arts appliqués contemporains en Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### Le concours Tremplin est doté de plusieurs Prix :

- des bourses de soutien au développement de la carrière des lauréats allant de 1.000 € à 2.750 €
- des Prix coups de pouce : accompagnement, promotion...
- un Prix du public
- Les lauréats bénéficient également d'une année d'affiliation gratuite en tant qu'artistes membres de BeCraft (avec la possibilité d'exposer leurs œuvres à la galerie BeCraft)

Pour exemple, Prix remis en 2024

#### Bourses de soutien

- Prix du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.750 €
- Prix de l'Enseignement supérieur artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.750 €
- Prix du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement de promotion sociale 2.750 €
- Prix de la Loterie Nationale, d'une valeur de 2.750 €

### Prix coups de pouce

- Prix Argile (anciennement Job'In Design) - un pack de consultance destiné à accompagner sur les divers aspects du projet entrepreneurial
- Prix CID – Centre d'Innovation et de Design (Hornu) - la création d'un livret illustré présentant et accompagnant le travail du lauréat
- Prix Dot.To.Dot - la publication de l'interview de la lauréate dans le magazine en ligne Dot.To.Dot
- (2) Prix Hectare (Bruxelles) - une exposition duo des deux lauréats, en dialogue avec les bijoux de la galerie Hectare
- Prix TAMAT (Tournai) - une présentation de l'installation de la lauréate au musée, dans le cadre d'une carte blanche en 2025
- Prix WBDM – Wallonie Bruxelles Design & Mode (Bruxelles) - un accompagnement sur-mesure pour explorer les suites à donner au travail de la lauréate
- Prix du Public - une bourse d'une valeur de 500 € attribuée par BeCraft

### **Tremplin, c'est aussi l'occasion pour les jeunes diplômés :**

- de participer à un événement au sein d'une infrastructure reconnue
- d'être confrontés aux exigences professionnelles de leur parcours à venir
- d'être confrontés aux modalités de participation à un concours
- d'être confrontés au regard d'un jury d'expert et du public
- de rencontrer les autres créateurs
- d'ouvrir une porte vers d'autres concours internationaux
- d'être informés des institutions et organismes de soutien
- de prendre connaissance de quelques outils utiles au démarrage de leur carrière

### **Conditions d'admission**

**Les candidats auront été diplômés au terme de l'année scolaire 2024-2025 d'une École d'Art de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être issus de tous les niveaux** de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique). Y sont associés les départements d'arts appliqués relevant des Hautes écoles et de l'Enseignement de promotion sociale.

Les candidats et les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre...

Les projets d'architecture et d'aménagement intérieur, maquettes, 3D ainsi que tout travail relatif au domaine des Beaux-Arts (2D, peinture, gravure, dessin, photographie, graphisme...) ne sont pas admis dans ce concours.

Les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique 2024-2025.

Les candidats s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) jusqu'à la fin de l'événement. Celle(s)-ci ne pourra/pourront, en aucun cas, être remplacée(s) par une autre en cours de présentation.

## **Candidature**

Les créateurs qui souhaitent participer à Tremplin s'inscrivent au concours au plus tard pour le 18 avril 2025 via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/nKvyuwWZa4HdBM828>

Ils rempliront ensuite, pour le 18 juillet 2025 au plus tard, le formulaire en ligne : <https://www.becraftcall.org>

Celui-ci reprendra, entre autres :

- une fiche d'identité du participant
- un C.V.
- un texte de 1.500 signes (caractères, espaces compris) expliquant la démarche artistique relative au travail présenté et relative à la démarche générale de l'artiste
- maximum 15 bonnes photos haute définition du ou des objets présentés, nommées comme suit (nom, prénom, titre de l'œuvre, nom du photographe). En cas de sélection, ces photos pourront être utilisées pour les supports de communication
- le descriptif complet des œuvres proposées : titre de l'œuvre, matériaux et techniques utilisés, dimensions de l'œuvre en cm, nom du photographe, (nom du modèle), valeur assurance
- Les éventuels documents utiles à la compréhension du travail (book, vidéo, textes...)
- une copie du diplôme provisoire / attestation de réussite (à rendre le 24 septembre 2025 au plus tard), via le formulaire en ligne ou à [aurane.lupant@becraft.org](mailto:aurane.lupant@becraft.org)

Une confirmation de participation au concours sera envoyée durant le mois d'août 2025.

## **Présentation des œuvres**

Il n'y a pas de pré-sélection au concours, les œuvres de tous les candidats seront présentées au jury.

Cependant, les organisateurs se réservent le droit :

- d'effectuer une pré-sélection dans le cas où le nombre de candidatures serait trop important pour assurer une présentation cohérente des œuvres
- de refuser une candidature dans les cas où celle-ci ne répondrait pas aux critères d'admission ou nécessiterait des conditions d'exposition auxquelles la scénographie ne pourrait pas répondre
- d'effectuer une sélection parmi les pièces composant l'œuvre en fonction de l'espace disponible pour la présentation
- de refuser de présenter un travail ne correspondant pas au projet soumis dans la candidature
- de refuser les supports de présentations qu'ils jugeraient non appropriés à la mise en place des œuvres

Les participants livreront les accessoires nécessaires à la présentation de leurs créations (ex. : mannequin, piétements, fixations spéciales, ampoules électriques...).

Les éventuels raccordements électriques respecteront les normes de sécurité et seront en état de fonctionner durant 12h de suite.

La présentation des œuvres aura lieu à la galerie BeCraft et à la Grande Halle du site des Anciens abattoirs de Mons. Nous invitons donc les candidats, si besoin en fonction du projet, à une visite préalable des lieux afin d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées lors du montage.

Les candidats ne sont pas conviés à la présentation des œuvres au jury.

## **Assurance**

Les travaux présentés seront assurés tous risques depuis leur dépôt et contrôle dans les locaux de BeCraft jusque trois jours après la clôture de l'événement, selon la date de reprise des pièces.

## **Dépôt des œuvres**

La livraison des œuvres aura lieu le dimanche 28 et le lundi 29 septembre 2025 entre 9h30 et 16h30 à la Galerie BeCraft : Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille, 17/02 (entrée Place de la Grande Pêcherie), 7000 Mons.

Si l'œuvre nécessite un montage par les soins des exposants, une date de montage sera fixée.

Les exposants livreront leurs pièces dans un état impeccable de finition et de propreté. À la réception, chaque pièce sera contrôlée conjointement par son créateur et un responsable de BeCraft. Toute altération (griffe, accroc, fêlure, tache, éclat...) sera mentionnée sur le bulletin de dépôt contresigné par le créateur.

Les créateurs seront également tenus d'informer les organisateurs de toute fragilité éventuelle des pièces. Si nécessaire, un plan de montage sera joint à la pièce.

Les exposants reprendront avec eux leur matériel d'emballage.

## **Reprise des œuvres**

La reprise des œuvres suivra immédiatement la remise de Prix, le 18 octobre 2024, entre 21h et 23h ou les 19, 20 et 21 octobre entre 9h30 et 16h30. Pour des raisons pratiques, il est impératif que les participants viennent rechercher leurs œuvres. Par manque d'espace, elles ne pourront être stockées plus longtemps. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier (sauf empêchement pour des raisons justifiées par email), ne sera plus assurée. Elle deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

Les participants sont priés de se munir de leur matériel d'emballage lors de la reprise des pièces. Il leur sera demandé de contrôler l'état et de contresigner, pour reprise de l'œuvre, le bulletin de dépôt.

## **Dates butoirs**

18 avril 2025 : date limite d'inscription au concours

18 juillet 2025 : date limite d'envoi du dossier de candidature

Août 2025 : confirmation de la participation aux candidats

28 et 29 septembre 2025 : dépôt des œuvres par les créateurs à la galerie BeCraft

Date à déterminer ensemble : montage des œuvres qui nécessitent la présence de l'artiste

24 septembre 2025 : date limite d'envoi du diplôme

Entre le 6 et le 16 octobre 2025 : jury d'attribution des Prix

Du 6 au 17 octobre 2025 : visites guidées aux groupes scolaires, réservation obligatoire

11 et 12 octobre 2025 : visites guidées à toute personne intéressée de démarrer ou compléter un parcours artistique, à 14h00 et à 16h00 sans réservation

17 octobre 2025 : Nuit des musées – Vote pour le Prix du public

Date(s) à préciser : webinaire d'information/formation

18 octobre 2025, 19h : Remise des Prix aux lauréats

18 octobre 2025, entre 21h et 23h et 19, 20, 21 octobre 2025, entre 9h30 et 16h30 : reprise des pièces par les participants

## **Renseignements complémentaires**

Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille 17/02, 7000 Mons, Belgique

Bureaux ouverts du mardi au vendredi inclus, de 9h30 à 16h30

+32 (0)65 84 64 67 - [info@becraft.org](mailto:info@becraft.org) - [www.becraft.org](http://www.becraft.org)